



Une réglementation pour protéger milieux et espèces

La réserve naturelle de Saint-Mesmin est parcourue par des centaines de promeneurs, sportifs, usagers... Pour assurer la quiétude des animaux et la protection des milieux sensibles, nous vous invitons à respecter la réglementation, sous peine d'amende.



De plus, il est interdit de se baigner dans le Loiret.

Fiche d'identité

Département : Loiret
Communes : La Chapelle-Saint-Mesmin, Chaingy, Saint-Ay, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Mareau-aux-Prés
Création : 14 décembre 2006
Superficie : 263 ha (dont 90 % d'eau) + 90 ha de périmètre de protection



Animation scolaire

Accès et découverte

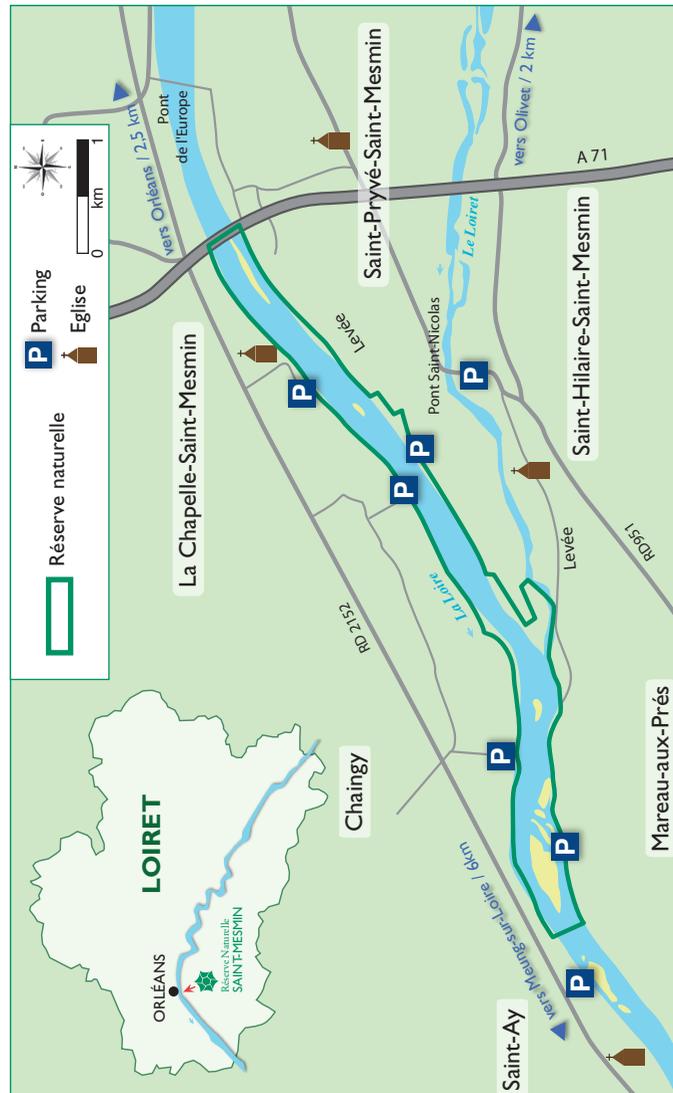
La réserve est un site agréable pour apprécier l'ambiance d'une nature préservée, caractéristique des bords de Loire. On peut la découvrir en empruntant les sentiers qui longent la Loire sur les deux rives. Des animations sont également proposées toute l'année pour les scolaires ou le grand public, ainsi que des formations pour les professionnels qui en font la demande.

Deux sentiers de découverte sont à votre disposition en bord de Loire sur les communes de Saint-Pryvé et Mareau.

L'accès à la réserve naturelle est formellement déconseillé en cas de vent ou d'orage, en raison du risque de chute de branches et d'arbres.

Loiret Nature Environnement
 Maison de la Nature et de l'Environnement
 64 route d'Olivet - 45100 Orléans
 Tél : 02 38 56 90 63 – Fax : 02 38 56 33 48
 rn.saintmesmin@espaces-naturels.fr
 www.loiret-nature-environnement.org

Situation



Réserve Naturelle SAINT-MESMIN



LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

Maison de la Nature
 et de l'Environnement
 64 route d'Olivet
 45100 Orléans

Téléphone :
 02 38 56 90 63

www.loiret-nature-environnement.org



Conception réserve naturelle de Saint-Mesmin - Réalisation : Peggy Chopin - Imprimé sur papier recyclé. Édition 2013 Crédits photos : M. Chantereau, G. Chevrier, D. Hémeray, A. Hergibo, A. Mougé, D. Pluta.

Située à l'ouest d'Orléans, la réserve naturelle de Saint-Mesmin protège un tronçon de Loire de 9 km. Au rythme des crues, le fleuve modèle en permanence berges, îles et îlots, qui abritent un riche patrimoine naturel étroitement lié à ces fluctuations.



Scille d'automne



Pulicaire vulgaire



Haliplie bleue

Historique

La réserve naturelle de Saint-Mesmin a été créée en 2006 et regroupe trois sites remarquables : l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, la Pointe de Courpain et les îles de Mareau-aux-Prés.

Milieus naturels ... l'eau omniprésente

La Loire a façonné une grande diversité d'habitats étroitement imbriqués qui forment une véritable mosaïque de milieux naturels dont les plus remarquables sont :

- Les herbiers aquatiques (Renoncles flottantes, Potamots...)
- La végétation des grèves humides (Pulicaire vulgaire, Butome en ombelles...)
- Les roselières et mégaphorbiaies (Roseau commun, Salicaire commune...)
- La forêt alluviale (Saulé blanc, Peuplier noir, Orme lisse...)

Loire et île



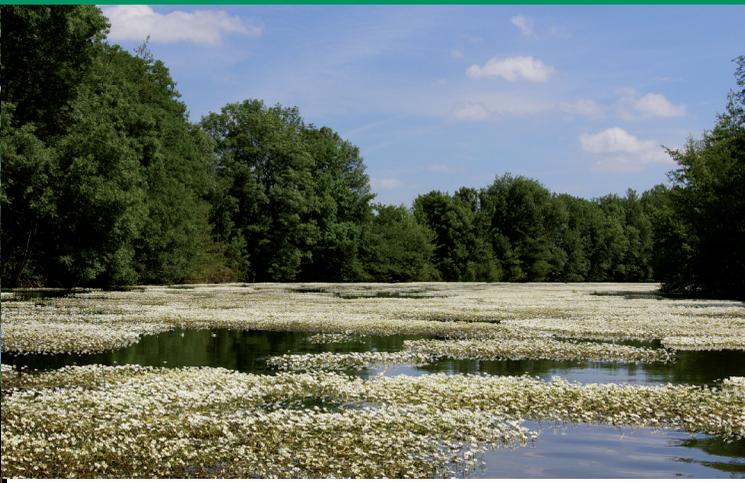
Une réserve pleine de vie

Flore

Cette variété de milieux a permis le développement d'une flore riche et diversifiée. On compte 3 espèces protégées au niveau national (Pulicaire vulgaire, Gagée des prés et Tulipe sauvage) et 5 au niveau régional, telles que la Corydale à bulbe plein ou la Scille d'automne. Sur la vase et les bancs de sable pousse une flore spécifique, comme le Souchet de Micheli et la Limoselle aquatique. Dans les zones à faible courant fleurissent les Renoncles flottantes qui servent de refuge ou de zones de nourrissage pour de nombreux poissons, grenouilles, libellules et oiseaux.

La forêt alluviale abrite des essences étroitement liées aux variations irrégulières de la Loire : Saule blanc, Peuplier noir et le rare Orme lisse sont les fragiles témoins d'un fleuve encore relativement sauvage.

Renoncles flottantes sur le Loiret



Faune

Située sur un axe de migration important, la réserve accueille bon nombre d'espèces d'oiseaux pour une halte plus ou moins longue. Sur les îlots et les grèves s'affairent limicoles, Mouettes rieuses, Sternes naines et pierregarin. Bruants des roseaux et Rousserolles effarvates investissent roselières ou fourrés pour y nicher. Les Rossignols et les Fauvettes à tête noire et des jardins chantent à tue-tête dans les buissons. En hiver, de nombreux Grèbes castagneux fréquentent le Loiret au côté des Canards colverts. Le Héron cendré, l'Aigrette garzette, le Martin-pêcheur et le Grand Cormoran sont visibles toute l'année. Sur les rives du fleuve, arbres rongés ou taillés en mine de crayon témoignent de la présence discrète du Castor d'Europe, espèce protégée. Dans l'eau, on rencontre l'Anguille et la Bouvière, typiques de la Loire. Le Chabot, espèce des eaux claires, est présent dans les résurgences. Saumon, Alose et Truite de mer traversent la réserve au cours de leur migration.



Arbre rongé par le Castor d'Europe

La forêt alluviale : un îlot de diversité biologique

La forêt alluviale de la Pointe de Courpain forme une entité tout à fait remarquable. Son aspect sauvage témoigne de son évolution naturelle sans intervention humaine. Les nombreuses lianes (Lierre, Houblon, Clématite...) donnent au sous-bois des allures de forêt tropicale. Le bois mort, laissé sur place, fourmille de vie : Pics, qui y creusent des cavités, utilisées ensuite par Mésanges et Sittelles, innombrables insectes qui s'y développent ou s'y nourrissent, et nombreux champignons liés au bois en décomposition.

Gestion

En bord de Loire, la dynamique de végétation est importante. Il est donc nécessaire de conserver des milieux ouverts, riches du point de vue biologique, en coupant les arbres et arbustes qui colonisent les pelouses et prairies. Dans les boisements alluviaux au contraire, les arbres grandissent, meurent, se cassent... sous le regard attentif du gestionnaire qui étudie l'évolution naturelle de la forêt. Son intervention se limite à sécuriser les chemins. Des chantiers de limitation d'espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon, Erable negundo...) sont organisés pour favoriser la flore autochtone.



Bois mort en forêt alluviale

Roselière et mégaphorbiaie

